

FEUILLE DE ROUTE 2016-2017 DU COFIS:
QUATRE GRANDS AXES DE TRAVAIL POUR CONSOLIDER LA FILIERE
AU SERVICE DE TOUS SES ACTEURS
« ATTEINDRE LA MATURITE DE LA FILIERE »

Le développement, au meilleur coût et dans des délais restreints, des solutions et technologies nécessaires pour faire face aux menaces et risques susceptibles de porter atteinte à la vie de la Nation constitue un enjeu majeur de sécurité pour notre pays.

Or, bien que l'industrie française dispose de savoir-faire de premier plan dans ce domaine et maîtrise un large échantillon de technologies, les conditions nécessaires pour amener ces technologies à maturité et les développer à des coûts satisfaisants ne sont pas toutes réunies.

Dans ce contexte, la structuration de la filière industrielle doit, autour d'un dialogue public-privé renouvelé, permettre :

- sur le plan de la compétitivité : de soutenir l'industrie nationale sur un marché porteur, sur lequel la France est très bien positionnée (plusieurs leaders mondiaux) mais sur lequel elle est soumise à une très vive concurrence ;
- sur le plan de la sécurité : de garantir aux forces de sécurité et aux opérateurs d'importance vitale le libre accès, au meilleur coût, à des solutions de sécurité adaptées à leur besoin et fiables, tant du point de vue de leurs performances que de leur origine.

Pour relever ce défi et conformément aux objectifs énoncés dans sa charte d'installation, le comité de la filière industrielle de sécurité a mobilisé l'ensemble des compétences publiques et privées nécessaires et articulé ses travaux autour de sept axes, déclinés en actions et en responsabilisant des pilotes, ce qui a constitué sa feuille de route 2014-2015.

Depuis janvier 2014, les groupes de travail se sont constitués, une étude du marché nationale de la sécurité a permis de mieux connaître son poids économique et ses acteurs, des actions coordonnées et concrètes en matière de promotion de la filière au plan européen et international ont été conduites, une première expression de besoin mutualisée a été produite.

Il s'agit dorénavant de consolider ces acquis et, pour la filière, de construire collectivement les bases solides d'une politique industrielle de sécurité au service de tous ses acteurs. La deuxième feuille de route de la filière traduit selon quatre grands axes majeurs ces objectifs.

AXE N°1

FEDERER ET VALORISER TOUS LES ACTEURS DE LA FILIERE EN PARTICULIER LES PME ET LES ACTEURS LOCAUX

ENJEUX POUR LA FILIERE

La filière est jeune et encore mal connue.

Elle doit se faire connaître et mieux associer les acteurs publics, parapublics et privés des différents segments répertoriés dans la cartographie de la filière.

Un effort particulier doit porter sur :

- les PME qui constituent les forces vives de l'industrie et des services de sécurité ;
- les collectivités locales et les opérateurs économiques des territoires qui constituent des acteurs à part entière.

Les différents acteurs de la filière doivent s'identifier à la filière et « jouer collectif » pour accroître son efficacité. Enfin les acteurs doivent comprendre l'apport de la filière dans leur activité et s'y sentir valorisés.

OBJECTIFS DE LA FILIERE

- 1- Mieux associer les acteurs locaux et les PME aux travaux de la filière
- 2- Développer une politique de communication de filière
- 3- Se doter d'outils d'analyses économiques de la filière

EXEMPLES D' ACTIONS ENVISAGEES

Elaborer et faire adhérer tous les acteurs à une charte de solidarité de la filière entre grands groupes et PME, identifier les bonnes pratiques et les diffuser.

Susciter des événements régionaux ou thématiques « filière de sécurité » afin de permettre la mise en réseau des acteurs.

Développer une politique de communication de filière en lançant un prix de la filière et en organisant les premières assises de la filière en 2016.

Etudier la mise en place un observatoire économique de la filière et lancer une étude méthodologique sur l'impact économique de la sécurité (coût des défaillances, gains d'efficacité).

AXE N°2

DEVELOPPER UNE OFFRE INNOVANTE ET ADAPTEE

ENJEUX POUR LA FILIERE

La filière dans sa première année s'est dotée d'un réseau et d'outils. Elle a acquis une meilleure connaissance de son périmètre et de la cartographie des acteurs.

La méthodologie de recueil du besoin mise en place en 2014 doit être complétée et enrichie afin de trouver, à moyen terme, des réponses satisfaisantes pour les utilisateurs (pouvoirs publics et les opérateurs) en cohérence avec les moyens industriels.

Sur le plus long terme, la filière doit élaborer une vision à 5-10 ans du marché de la sécurité, de l'état des technologies et être en mesure d'anticiper les principales évolutions.

Enfin, si l'accès à l'aide à l'innovation est satisfaisant pour les PME, il faut donner une plus grande visibilité des guichets nationaux et européens. Au-delà du soutien à l'innovation et à l'amorçage, la mise en place d'une aide en capital pour les PME en croissance s'avère crucial en particulier pour s'attaquer aux marchés export.

OBJECTIFS DE LA FILIERE

- 1- Développer une vision long terme des enjeux
- 2- Renforcer le lien entre le besoin, sa dimension capacitaire et la réponse devant être apportée
- 3- Peser sur les choix technologiques nationaux et européens en matière de sécurité
- 4- Agir pour faciliter le montage et l'ouverture des projets

EXEMPLES D' ACTIONS ENVISAGEES

Définir une stratégie sur les grands enjeux d'avenir en élaborant un document synthétique qui présente les grands enjeux technologiques à 5-10 ans (« livre bleu des technologies de sécurité »).

Renforcer le lien entre le besoin, sa dimension capacitaire et la réponse devant être apportée en tenant à jour le référentiel du besoin; travaillant sur la mise en cohérence de l'expression du besoin avec l'offre industrielle et académique française, validant des priorités de développement technologique en fonction des besoins, des enjeux et des marchés et en déclinant les priorités de la filière en plan d'actions (démonstrateurs, normalisation notamment).

Renforcer l'influence de la filière en valorisant le label COFIS et en alimentant les plans de la Nouvelle France Industrielle, la stratégie nationale de recherche et le programme de travail d'Horizon 2020 (sécurité notamment).

Déverrouiller de nouveaux usages en évaluant en amont la compatibilité des nouvelles solutions technologiques avec le cadre législatif et réglementaire. Les aspects d'analyse macroéconomique seront également abordés.

AXE N°3

DEVELOPPER LA BASE INDUSTRIELLE DE SECURITE

ENJEUX POUR LA FILIERE

Dans le contexte d'un marché très évolutif, marqué par des ruptures, par l'émergence de nouveaux besoins, par une pression concurrentielle très forte et par la forte appétence étrangère à acquérir des pépites technologiques nationales, il est essentiel de déterminer les capacités technologiques et industrielles présentes et futures nécessaires à l'exercice de la souveraineté et de s'assurer qu'elles ne feront pas défaut dans la durée.

Cet enjeu s'accompagne d'une forte dimension économique dans le contexte national et européen. La maîtrise des technologies et la mise en place de politique industrielle essentielles pour la position des entreprises françaises sur des marchés clés ne pourront être la plupart du temps conçues et déployées qu'à l'échelle de l'Europe.

Une part importante de la filière industrielle de sécurité en France est constituée de PME. Le développement de la base industrielle de sécurité dépendra des conditions d'accès de celles-ci au soutien à l'innovation, à l'amorçage et à la mise en place aux aides en capital.

OBJECTIFS DE LA FILIERE

- 1- Poursuivre l'identification du cœur des capacités industrielles et technologiques nécessaires à la souveraineté en matière de sécurité ou au développement économique de l'industrie de sécurité
- 2- Identifier les politiques et instruments permettant d'assurer la pérennité de ces capacités
- 3- Faciliter l'accès aux PME aux appels d'offre et appels à projet européens et internationaux

EXEMPLE D' ACTIONS ENVISAGEES

Poursuivre l'élaboration d'une politique industrielle de sécurité (enjeux, objectifs, instruments, financement) notamment en définissant une stratégie de consolidation de la filière et des actions de soutien des produits de sécurité innovants.

Agir pour développer le volet européen en définissant les axes que la France souhaite promouvoir au niveau de la politique industrielle de sécurité de l'UE et en soutenant les projets capacitaires et de souveraineté européenne.

Faciliter l'accès aux PME aux appels d'offre et appels à projet européens et internationaux en publiant un guide des opportunités de l'UE et en étudiant la mise en place des dispositifs d'aide aux PME pour répondre à ces appels d'offre.

AXE N°4

ACCEDER AU MARCHÉ NATIONAL ET EXPORT

ENJEUX POUR LA FILIERE

La filière sécurité française est performante à l'export. Les actions pour améliorer ses positions passent par des actions combinées au niveau des instance européennes et internationales (réglementaires, normatives). Pour amplifier le positionnement export, une meilleure coordination des acteurs français est nécessaire au travers notamment de la définition de cibles prioritaires à l'export.

Le marché national est par essence atomisé mais des actions simples peuvent permettre d'en faciliter l'accès aux entreprises de la filière en particulier aux PME pour leur assurer un socle d'activité.

Dans le prolongement des actions lancées en 2014, la filière s'attachera à prendre en compte les évolutions et à influencer au plan européen et international.

OBJECTIFS DE LA FILIERE

- 1- Valoriser l'offre française
- 2- Mieux exploiter le marché national
- 3- Constituer des « équipes France » pour adresser l'export
- 4- Tirer parti de la normalisation à l'international et au niveau communautaire

EXEMPLE D' ACTIONS ENVISAGEES

Etablir un catalogue de l'offre et des références et développer la notion d'acteur de confiance et de produits labellisés au-delà de la SSI.

Mieux exploiter le marché national en diffusant un guide des bonnes pratiques d'achat public en matière d'acquisition de produits et services de sécurité et en développant une offre répondant à une normalisation minimale de performances pour certains équipements ou logiciels de sécurité.

Agir pour l'exportation selon les priorités géographiques et thématiques du CoFIS.